

Tableau de synthèse

État d'avancement des mesures pour le secteur des bâtiments commerciaux et institutionnels

Porteur	Mesures	Progression	Échéance prévue (échéance revue)	Faits saillants
OBJECTIF : Améliorer les pratiques en matière de gestion de l'énergie dans les bâtiments CI				
TEQ	57. Offrir un programme d'aide financière pour la formation en efficacité énergétique	À venir	2019-2020 (2020-2021)	Contexte non favorable à la réalisation de cette mesure dans les délais prévus initialement.
TEQ	58. Encourager la mise en service en continu	En continu	2019-2020	Le Programme ÉcoPerformance encourage le suivi en continu.
TEQ	59. Valoriser le rôle de gestionnaire de l'énergie	En cours	2020-2021	
TEQ	60. Financer un projet de divulgation volontaire des données énergétiques des bâtiments	Terminée	2019-2020	TEQ soutient financièrement le Défi énergie en immobilier lancé par BOMA Québec. Quelques 162 immeubles sont maintenant inscrits au défi, dépassant la cible établie de 150 participants
OBJECTIF : Déployer une offre de programmes qui répond aux besoins des clientèles du secteur				
	61. Mettre en place des programmes de subvention pour la conversion et l'efficacité énergétique adaptés à la clientèle des petits bâtiments CI			

Porteur	Mesures	Progression	Échéance prévue (échéance revue)	Faits saillants
TEQ	61.1 Chauffez vert (clientèle Petits bâtiments CI)	Terminée	2019-2020	Programme lancé et en opération : Chauffez vert CII
TEQ	61.2 Simplifier le processus de demande d'aide pour en faciliter l'accès aux petites entreprises	Terminée	2019-2020	Le volet du programme ÉcoPerformance pour les mesures prescriptives et donnant accès plus facilement à une aide financière pour des projets dans les secteurs des petites et moyennes entreprises est en vigueur.
TEQ	62. Offrir un service de conseils, de soutien technique et d'accompagnement	En continu	2019-2020	Plusieurs projets d'accompagnement techniques ont été réalisés, notamment dans le secteur institutionnel. Entente avec Nature Québec pour accompagnement au programme biomasse forestière résiduelle. Prévu pour février 2020.
TEQ	63. Intégrer le principe d'efficacité énergétique aux programmes de conversion	En continu	2019-2020 (2021-2022)	Ce principe est appliqué par les experts et les ingénieurs qui administrent le programme ÉcoPerformance.
TEQ	64. Moduler les aides financières selon les émissions de GES calculées par une analyse du cycle de vie de différentes formes d'énergie	En cours	2020-2021 (2021-2022)	Les travaux ont débuté en mai 2019.
TEQ	65. Intégrer des clauses d'exclusivité aux volets Étude de faisabilité et Remise au point d'ÉcoPerformance	Terminée	2019-2020	Des clauses d'exclusivité ont été intégrées au volet « Analyse » du programme ÉcoPerformance incluant les études de faisabilité et la remise au point.

Porteur	Mesures	Progression	Échéance prévue (échéance revue)	Faits saillants
OBJECTIF : Déployer une offre de programmes qui répond aux besoins des clientèles du secteur				
TEQ	66. Harmoniser les paramètres des programmes d'efficacité énergétique avec les distributeurs	Terminée	2020-2021	Harmonisation du volet « Analyse » du programme ÉcoPerformance incluant les études de faisabilité et la remise au point.
	67. Poursuivre et faire évoluer les programmes selon les besoins de la clientèle	En continu		Les programmes ÉcoPerformance, Biomasse forestière résiduelle et Chauffez vert CII ont été bonifiés dans le cadre de la relance économique (Covid-19).
Énergir	67.1 Appareils efficaces - Affaires	En continu	—	Le Rapport annuel 2018-2019 d'Énergir présente les résultats du programme pour l'année 2018-2019. Les modalités des aides financières pour les divers appareils visés sont disponibles sur le site web d'Énergir (aérotherme, chaudière, chauffe-eau, hotte à débit variable, infrarouge).
Énergir	67.2 Diagnostics et mise en œuvre efficaces	En continu	—	Les résultats du programme pour l'année 2018-2019 sont présentés dans le Rapport annuel 2018-2019 d'Énergir . Les détails pour les divers volets du programme (Études et implantation, Remise au point) sont disponibles sur le site web d'Énergir.
Énergir	67.3 Énergie renouvelable	En continu	—	Le Rapport annuel 2018-2019 d'Énergir présente les résultats du programme pour l'année 2017-2018. Les modalités du programme sont disponibles sur le site web d'Énergir.
Énergir	67.4 Construction et rénovation efficaces	En continu	—	Le Rapport annuel 2018-2019 d'Énergir présente les résultats du programme pour l'année 2018-2019. Les modalités pour les volets Nouvelle construction et Rénovation sont disponibles sur le site web d'Énergir.

Porteur	Mesures	Progression	Échéance prévue (échéance revue)	Faits saillants
Gazifère	67.5 Aérotherme à condensation	En continu	—	Lien vers le programme
Gazifère	67.6 Chaudière à condensation	En continu	—	Lien vers le programme
Gazifère	67.7 Unité de chauffage infrarouge	En continu	—	Lien vers le programme
Gazifère	67.8 Combo Hotte à débit variable et générateur d'air tempéré à condensation	En continu	—	Lien vers le programme
Gazifère	67.9 Régulateur extérieur de mise en marche de chaudière	En continu	—	Lien vers le programme
Gazifère	67.10 Étude de faisabilité	En continu	—	Lien vers le programme
Gazifère	67.11 Appui aux initiatives - volet Aide à l'implantation	En continu	—	Lien vers le programme
Gazifère	67.12 Appui aux initiatives - volet Optimisation énergétique	En continu	—	Lien vers le programme
Gazifère	67.13 Supplément MFR	Terminée	—	Ce programme n'est plus offert depuis le 1 ^{er} janvier 2019 à la suite de la décision D-2019-088 de la Régie de l'énergie (p. 52, paragraphe 182).
Gazifère	67.14 Lave-vaisselle Energy Star HT-ST, BT-CM	En continu	—	Lien vers le programme
Gazifère	67.15 Pulvérisateur de prérinçage à faible débit	En continu	—	Lien vers le programme
Gazifère	67.16 Cuiseur à vapeur	En continu	—	Lien vers le programme

Porteur	Mesures	Progression	Échéance prévue (échéance revue)	Faits saillants
Hydro-Québec	67.17 Programme Bâtiments (Offre intégrée en efficacité énergétique pour les bâtiments)	En continu	—	L'offre Solutions efficaces lancée en fin 2018 permet des demandes simplifiées pour plus de 200 mesures en plus d'une offre sur mesure. Lien vers les résultats du programme pour l'année 2019.
Hydro-Québec	67.18 Gestion de la demande de puissance (Affaires)	En continu	—	Voir les résultats du programme Gestion de la demande de puissance (GDP) pour l'année 2019.
Hydro-Québec	67.19 Projets urbains innovants	En continu	—	L'offre Projets innovants se poursuit avec une aide financière aux promoteurs ou aux constructeurs pour les inciter à réaliser des projets performants et innovateurs en bâtiments. Lien vers les résultats du programme pour l'année 2019.
TEQ	67.20 ÉcoPerformance (commercial et institutionnel, excluant les bâtiments de l'État)	En continu	—	Voir le programme ÉcoPerformance.
TEQ	67.21 Poursuivre et faire évoluer les programmes selon les besoins de la clientèle	En continu	—	Des bonifications ont été ajoutées aux programmes dans le cadre de la relance économique (Covid-19).
OBJECTIF : Normaliser et réglementer l'efficacité énergétique dans le secteur				
TEQ	68. Revoir la mécanique de mise à jour réglementaire afin de permettre une mise à jour aux cinq ans	En cours	2022-2023	Discussions en cours avec la RBQ qui s'est engagée dans une démarche d'harmonisation des codes qui contribuera à l'atteinte de cet objectif.
RBQ	69. Adopter le Code national de l'énergie pour les bâtiments 2015 avec les modifications du Québec	Terminée	2019-2020	Le règlement est entré en vigueur le 27 juin 2020.

Porteur	Mesures	Progression	Échéance prévue (échéance revue)	Faits saillants
TEQ	69. Adopter le Code national de l'énergie pour les bâtiments 2015 avec les modifications du Québec	Terminée	2019-2020	Le règlement est entré en vigueur le 27 juin 2020.
TEQ	70. Soutenir les acteurs dans l'application de la réglementation	En cours	2019-2020 (2020-2021)	Les travaux seront entrepris à la suite de la réalisation de la mesure 69.
TEQ	71. Évaluer l'efficacité des mesures réglementaires	En cours	2019-2020 (2021-2022)	En analyse. Sera mise en œuvre à la fin de la période transitoire du règlement (27 décembre 2021).
TEQ	72. Publier une norme volontaire, le Code québécois de l'énergie pour les bâtiments applicable aux bâtiments existants et aux nouveaux bâtiments	En cours	2021-2022	

OBJECTIF : Encourager le bâtiment durable

TEQ	73. Mettre en place un registre Web volontaire des rejets thermiques importants et financer des projets utilisant cette source d'énergie	Terminée	2020-2021	<p>TEQ ne mettra pas en place un site Web, puisque le Conseil patronal de l'environnement du Québec a déjà lancé cette initiative.</p> <p>Toutefois, un appel à propositions de 200 M\$ pour des projets de valorisation de rejets thermiques a été publié le 4 décembre 2019 par TEQ, dans le cadre de l'Entente bilatérale intégrée.</p> <p>TEQ a signé un partenariat avec l'ADEME française, en juin 2019, prévoyant une collaboration en matière de valorisation de rejets thermiques (chaleur fatale).</p>
TEQ	74. Promouvoir l'usage de baux verts	À venir	2019-2020 (2020-2021)	Contexte non favorable à la réalisation de cette mesure dans les délais prévus initialement.

Porteur	Mesures	Progression	Échéance prévue (échéance revue)	Faits saillants
TEQ	75. Publier une stratégie du bâtiment durable	Annulée	2020-2021	Contexte non favorable à la réalisation de cette mesure dans le cadre du Plan directeur 2018-2023.
TEQ	76. Examiner les différents moyens pour rendre l'électricité plus compétitive	À venir	2021-2022	

Août 2020